

COMPAGNIE DES EXPERTS

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL et DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Affiliée au Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice près les Cours d'Appel et les Juridictions Administratives

Siège social : Maison des Professions Libérales 11, rue du Colonel Rémy BP 35363 - 14053 CAEN Cedex 4

Tél : 02 33 01 84 65 - E-mail: secretariat@cej-caen.fr

Caen, le 29 janvier 2020

Chères consœurs, chers confrères,

Vous avez été récemment inscrit sur la liste des experts près la Cour d'appel de Caen.

La réalisation d'une mission d'expertise pour les tribunaux demande une bonne connaissance technique du déroulé de la mission, de la réception de la désignation jusqu'au dépôt du rapport, ceci dans le respect des règles des codes de procédure civile et pénale.

C'est pourquoi la Compagnie des experts de justice de Caen, vous propose une formation spécifique, particulièrement à l'attention des nouveaux experts.

Le nouvel expert et l'instruction d'une mission

La désignation, l'acceptation de la mission, les pièces, les convocations, l'expertise, l'attitude de l'expert, le rapport, etc... Voir programme détaillé ci-après.

Cette formation qui abordera de manière concrète les aspects et les procédures d'une expertise se déroulera sur une journée :

Le 5 mars 2020

A l'hôtel OTELINN, 9 Rue Karl Probst – 14000 CAEN

Horaires : 9h / 12h30 – 14h / 17h30

Restauration sur place

Intervenants: Experts de la Compagnie

Les frais de participation sont de 190 €. Repas compris

Inscription sur le site de la compagnie (en priorité) – paiement sécurisé par carte bancaire. www.cej-caen.fr

Ou

Par courrier postal adressé au siège de la Compagnie en retournant le bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant avant **le 24 février 2020**.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sincères salutations.

Jacques ROUMIER

Patrick JOANNIN

Délégués à la formation

Bulletin à renvoyer uniquement pour les inscriptions par courrier accompagné obligatoirement du chèque correspondant.

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER POUR LE 24 février 2020 au plus tard :

Par courrier : CEJ Caen 11, rue du Colonel Rémy BP 35363 14053 CAEN CEDEX 4

M..... Adresse.....
CP..... VILLE.....email :

Participera à la formation « **Le nouvel expert et l'instruction d'une mission** »

Le 5 mars 2020

Je joins un chèque de 190 €

Règlement par chèque à envoyer en même temps que l'inscription.

Programme

Matin :

- L'expert inscrit, son statut, sa mission.
- Les obligations de l'expert.
- L'expertise civile.
- L'expertise pénale.
- La désignation, l'acceptation de la mission, le refus.
- La consignation, la provision, le complément.
- Les délais.
- Les convocations.
- Le déroulé d'une expertise.
- L'attitude de l'expert vis-à-vis des parties.
- Le respect du contradictoire.
- La rémunération de l'expert.
- La taxation, les obligations réglementaires.

Après-midi :

- Les notes intermédiaires.
- Les notes de synthèse.
- Le rapport d'expertise.
- Son contenu.
- Les modalités de dépôt.
- La dématérialisation de l'expertise.
- Le respect des codes de procédure.